



# Comité de parents Marie-Victorin

Procès-verbal de la séance du  
11 décembre 2023

001-Adrien-Gamache	Mickaël Perreault	027-Hubert-Perron	Mariannick Archambault
275-André-Laurendeau	Chantal Bélisle (s)	169-Jacques-Ouellette	AUCUN
276-Antoine-Brossard	Gaëlle Goutier	280-Jacques-Rousseau	Stéphane Simard Karina Demers (s)
002-Armand-Racicot	Matthieu Sirois Marc Boisvert (s)	030-Joseph-De Sérigny	Hugo Simard
165-Bel-Essor	AUCUN	033-Lajeunesse	ABSENT
005-Bourgeois-Champagnat	Nadia Taillefer Chantal Bélisle (s)	035-Laurent-Benoît	Atish Woozageer
006-Carillon	Fabrice Marcoux	038-Lionel-Groulx	ABSENT
007-Charles-Bruneau	ABSENT	059-Marcelle-Gauvreau	ABSENT
008-Charles-LeMoyne	ABSENT	099-Marcelle-Robidoux	ABSENT
009-Claude-Lafortune	Nicola Grenon	039-Marie-Victorin (Brossard)	ABSENT
010-Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin	040-Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT
017-D'Iberville	Nicolas Brosseau Wael Bousselmi (s)	041-Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
032--De La Mosaïque	Stéphanie Cyr	284-Mgr.A.-M.-Parent	ABSENT
026-De la Rose-des-Vents	ABSENT	042-Monseigneur-Forget	ABSENT
013-De Maricourt	ABSENT	086-École du Vieux-Greenfield Park	Jérôme Dongmo
014-De Normandie	ABSENT	043-Paul-Chagnon	ABSENT
003-Des Mille-Fleurs	ABSENT	044-Paul-De Maricourt	Valérie Bourgie
063-Des Petits Explorateurs	Marc Lafortune	045-Pierre-D'Iberville	Guy Clotaire Nana
004-Des Quatre-Saisons	Karine Picard	046-Pierre-Laporte	Donald Gagnon
016-Des Saints-Anges	ABSENT	048-Préville	Étienne Fournier
028-Du Jardin-Bienvenue	Nathaniel Liberge	049-Rabeau	Simon Gamache
060-Du Tournesol	AUCUN	054-Sainte-Claire (Brossard)	ABSENT
031-ÉI de Greenfield Park	Wael Bousselmi (s)	055-Sainte-Claire (Longueuil)	AUCUN
079-ÉI du Vieux-Longueuil	Jean-François Morin	287Saint-Jean-Baptiste	Jocelyn Bélanger (s)
240-ÉI Lucille-Teasdale	ABSENT	050-Saint-Joseph	ABSENT
076-École Mille-Sports	Paula Ferrera	110-Saint-Jude	AUCUN
193-Éc. rég. du Vent-Nouv.	Nicolas Brosseau	058-Saint-Laurent	ABSENT
271-Éc. sec. de l'Agora	ABSENT	052-Saint-Romain	ABSENT
218-École sec. Saint-Edmond	Tania Saint-Germain	056-Samuel-De Champlain	ABSENT
168-École spec.des Remparts	AUCUN	071-Tourterelle	Sébastien McKenzie-Faucher (s)
020-Félix-Leclerc	Maxime Bargiel	064-Des Semis	Roxanne Gratton
021-Gaétan-Boucher	Mélissa Haely	Représentante CCSEHDAA	Sophia Kaméni (s)
022-Gentilly-Boisé des Lutins	Félix Cauchy-Charest	Personnel	
023-George-Étienne-Cartier	Marie-Pascale Giroux	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
024-Georges-P. Vanier	Lucie Gougeon	Autres participants	
278-Gérard-Filion	Rania Aouiti	Direction générale adjointe	Marjorie Noël
025-Guillaume-Vignal	Vanessa Panneton-Dubuque	Autres participants du CSS	Voir au point 4.

---

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

---

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 20 et le quorum est constaté.

---

## 2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

---

Le président M. Nicola Grenon souhaite la bienvenue aux représentants et substituts. Cette soirée sera bien chargée avec les différentes consultations dont cinq seront en plénière ce soir. La rencontre avec la protectrice régionale de l'élève est reportée en janvier. Cette soirée se tient exceptionnellement sur la plateforme Zoom en raison de la grève du personnel de soutien et du personnel enseignant qui induit la fermeture du siège social de CSSMV ce soir.

M. Waël Bousselmi termine le mot de bienvenue avec deux citations : « L'éducation coûte cher, mais l'ignorance coûte encore plus cher. » de Barack Obama et « Investir dans le savoir produit toujours les meilleurs intérêts. » de Benjamin Franklin.

---

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

### Résolution CP20231211-01

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Mickaël Perreault et appuyée par M. Nicolas Calderon-Asselin tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

---

## 4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS MARIE-VICTORIN

---

La directrice générale adjointe du CSSMV M<sup>me</sup> Marjorie Noël est accompagnée de gestionnaires de différents services pour présenter les nombreux sujets en consultation et répondre aux différentes questions.

### 4.1 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2024-2025

---

La directrice du Service des ressources éducatives (SRÉ) M<sup>me</sup> Marie Trigo fait la présentation de la *Répartition des services éducatifs*. La recommandation de l'adoption de ce document par le comité de parents se ferait lors de la rencontre du 12 février 2024.

Ce document présente toutes les écoles du Centre de services scolaire Marie-Victorin et tous les projets que chacune d'elle offre. Les représentants ont donc un devoir de vigilance pour s'assurer que ce qui est rapporté dans ce document représente la réalité de leur école.

Le président demande des informations sur le remaniement autour du programme Passe-Partout. Certaines modifications ont été faites pour répondre aux besoins des parents, notamment tenir des rencontres en soirée, mais le CSS travaille encore pour la révision complète du programme.

Une représentante aimerait qu'on ajoute les recommandations des chantiers pour un programme d'alimentation scolaire universel au Québec (PASUQ) pour savoir quelle école offre un programme de cafétéria, un service traiteur et un programme alimentaire. L'objectif de ce document vise cependant essentiellement les encadrements de la LIP au niveau des programmes d'étude et les services éducatifs.

Un représentant demande ce que signifie le biffage d'un crochet, exemple au service de garde de l'école internationale Greenfield Park. Cela signifie que le service de garde n'est pas offert par le CSSMV, mais plutôt par la Commission scolaire Riverside.

Le représentant de l'école Curé-Lequin (bâtisse qui héberge deux écoles : Curé-Lequin et Saint-Jude) remarque aussi que le crochet service de garde est biffé pour l'école Saint-Jude justement car celui-ci est offert par l'école Curé-Lequin.

Un représentant demande qui prend la décision de l'endroit où sont installées les classes spécialisées. Le CSS étudie différents critères comme la distance, l'espace disponible, etc. Mme Trigo en profite pour faire un retour rapide sur les orientations prises par le CSS : diversifier les programmes offerts à la clientèle du territoire, offrir des services le plus près possible du domicile de l'élève, éviter d'ajouter des clientèles à très grands besoins dans des milieux déjà défavorisés ou déjà difficiles, privilégier la continuité des services dans une même catégorie dans une même école pour favoriser une intégration sociale harmonieuse, permettre la concentration en personnel de soutien afin qu'il développe une expertise et tenir compte de la nomenclature des programmes locaux dans les écoles secondaires.

---

## **5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)**

---

### **5.1 QUESTIONS SUR LES CONSULTATIONS EN COURS**

---

*Qu'est-ce qui est prévu comme redécoupages autour de ceux en consultation actuellement?*

M. Martin Migneault répond qu'actuellement, avec l'agrandissement de l'école Laurent-Benoît et l'ouverture de la nouvelle école au parc des Glaïeuls, ce sont les derniers projets autorisés pour le territoire de Saint-Hubert mais le SOTS travaille à faire reconnaître d'autres besoins à travers le PQI et suit l'évolution du processus.

*Fichier d'analyse des hypothèses pour les redécoupages*

M. Christian Hinse dépose les trois scénarios avec le pointage pour chacun des scénarios de redécoupage.

*Accès pour la version dynamique des cartes pour analyser les plans (redécoupages)*

M. Martin Migneault clarifie que l'objectif, dans une 2<sup>e</sup> phase d'implantation de géomatique, est de rendre accessible des cartes pour permettre une meilleure analyse des différents scénarios et hypothèses.

*Comment calculer le 450 \$ pour le budget du CÉ.*

Ce montant est alloué dans la planification budgétaire de chaque CSS. Chaque CÉ a ensuite une flexibilité de gestion de ce montant. Le CSS n'a pas été interpellé comme quoi ces montants ne sont pas suffisants ou qu'il y aurait des situations problématiques.

*Redécoupages*

Le représentant de l'école D'Iberville demande si le CSS, lors de l'élaboration des scénarios de redécoupage, échange avec les villes notamment pour le fonctionnement des brigadiers scolaires. M. Hinse répond que oui, le CSS échange avec les villes par diligence. Aussi, il note que les brigadiers découlent du SPAL et c'est ce service qui évalue les besoins selon une grille de calcul.

Le représentant demande si les sentiers sont pris en considération dans les redécoupages prévus. Le SOTS travaille avec le logiciel Géobus (Cartes Québec) donc les sentiers aux normes sont reconnus. D'autres sentiers ne sont toutefois pas inventoriés car non sécuritaires. Le SOTS se soucie aussi de respecter la sécurité (exemple s'il y a un boisé ou un passage piéton entre deux secteurs, dès qu'un véhicule d'urgence n'a pas accès, ce sentier n'est pas considéré).

### **5.2 QUESTIONS REÇUES D'AVANCE ET SUIVIS**

---

*PTRDI*

Le représentant de l'école D'Iberville soulève une confusion sur le nombre d'élèves inscrits à l'école D'Iberville et son annexe (ligne 17). M. Hinse prend l'observation en note et précise que les prévisions ne tiennent pas compte pas des projets domiciliaires, des maternelles 4 ans à venir ni de l'immigration.

*Déménagement de l'école des Petits explorateurs 2025-2026*

Le représentant de l'école des Petits explorateurs observe que sur le PTRDI (page 4), il est indiqué que le déménagement de l'école est prévu en 25-26, or le DIS parle plus de janvier 2025 (24-25), mais rien n'est assuré. Lorsque la consultation a été déposée, c'était vraiment pour 25-26.

*Calendrier scolaire : lundi 23 juin 2025*

La correction n'a pas encore été apportée, mais bon espoir de modifier le calendrier en conséquence pour le dépôt du calendrier au C.A en janvier. Le CSS est toujours en attente du MÉQ.

*Politique de remboursement*

Il n'y a pas de questions de précision.

### **5.3 AUTRES QUESTIONS**

---

*Prévisions par rapport à la grève*

Les CSS n'ont pas reçu de directives du MÉQ par rapport à une reprise des journées manquées par la grève. M<sup>me</sup> Sophie Dubé précise que les CSS ne peuvent pas proposer un changement d'horaire sauf si le MÉQ faisait un décret.

*Projet de changement d'horaire pour les écoles secondaires*

M Hinse souligne que le SOTS travaille avec l'entreprise CSched, spécialisée dans l'optimisation des parcours. Des scénarios devraient être présentés sous peu et des consultations suivront. Le représentant de Jacques-Rousseau demande, comme des projets pilotes ont eu cours avant la COVID, si on pourrait débiter par ces écoles. La mise en œuvre sera vue avec la direction générale en temps et lieu.

*Code régional 579*

Un représentant a rapporté qu'un problème survenait avec le code régional 579. Un suivi est en cours avec le STI et la situation devrait être rétablie.

*Projets futurs de réaménagement des cours d'école*

M. Mathieu Bouffard du SRM annonce que la liste des projets futurs de réaménagement des cours d'école sera mise sur le microsite des infrastructures.

*Faciliter l'accès aux bornes de recharge électrique au public*

M. Bouffard répond qu'une telle action irait à l'encontre de la demande gouvernementale d'exemplarité de l'état de réduire la consommation puisque l'électricité est à la charge des écoles. Le CSS ne prévoit pas accepter cette demande.

*Enseignants non détenteurs de brevet*

Il n'y a pas de procédure mise en place pour permettre une stabilité aux enfants qui ont eu plusieurs suppléants de suite ou un enseignant non détenteurs de brevet. Plusieurs enseignants non détenteurs de brevet se sont engagés dans des nouvelles formations qualifiantes et personnalisantes offertes par les universités. Et énormément de formations sont offertes à l'interne. La situation s'améliore.

Le représentant de l'école Gentilly-Boisé-des-Lutins se questionne sur un montant qu'a accordé son CÉ afin de libérer une enseignante pour lui permettre de mentorer les enseignants non détenteurs de brevet, à même le budget « M ». Il ne comprend pas qu'il n'y ait pas de sommes disponibles prévues à cet effet. Mme Noël confirme qu'il y a effectivement une mesure ministérielle pour le mentorat accompagnateur distribué à travers le CSS. Des gens aux ressources éducatives et aux ressources humaines travaillent également sur des projets d'accompagnement spécifiques pour les non détenteurs de brevet.

M<sup>me</sup> Noël demande au représentant de diriger sa direction au Service des ressources éducatives pour la guider. Le président demande un suivi spécifique de la part de la direction générale sur ce point.

*Directives sur les violences sexuelles du MÉQ?*

M<sup>me</sup> Marie Trigo donne des informations sur ce sujet. Le MEQ a transmis toutes les informations qu'il souhaitait que les écoles mettent en place. Le canevas de plan de lutte a donc été revu et présenté à la dernière rencontre intersectorielle aux directions d'établissement (section 10).

### *Problématique de déneigement avec la Ville de Brossard*

Une représentante dénonce que la Ville de Brossard aurait décidé de ne pas déneiger les rues et trottoirs. On rappelle aux représentants la présence du bouton « Signaler un problème » sur le site du CSSMV. M. Bouffard n'est pas au courant de cette situation et prend le point en note pour en discuter dès demain avec ses collègues du bureau de la sécurité.

---

## **6. ADOPTION du procès-verbal**

---

### **6.1 13 NOVEMBRE 2023**

---

#### **Résolution CP20231211-02**

L'adoption du procès-verbal du 12 novembre 2023 est proposée par M. Stéphane Simard et appuyée par M. Mickaël Perreault, tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

### **6.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

---

Le président rappelle que la plénière du CP, facultative, se tiendra lundi prochain de 19 h à 20 h 30. Deux groupes de discussion se tiendront sur des sujets d'actualité. Des notes seront prises permettant au CP d'orienter leurs discussions.

Une rencontre post-mortem sera tenue suite au confinement de l'école André-Laurendeau. Le CP ne pourra pas être sur cette table mais une plénière sera tenue sur le sujet.

Une entente est renouvelée avec l'Institut des troubles d'apprentissage et tous les membres du CP et du CCSEHDAA auront accès aux vidéoconférences du congrès du mois de mars.

M. Brosseau résume les grands points des Loi 47 et Loi 23.

---

## **7. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT (RÉSOLUTION)**

---

### **Résolution CP20231211-03**

CONSIDÉRANT la présentation faite par le CSSMV sur la Politique de remboursement lors de la rencontre du comité de parents du 16 octobre 2023;

CONSIDÉRANT les commentaires émis des membres du comité de parents lors de la rencontre du 17 novembre 2023 et du 11 décembre 2023;

CONSIDÉRANT la nécessité d'offrir un traitement équitable afin de préserver l'accessibilité et la représentativité au sein de notre démocratie scolaire;

CONSIDÉRANT que la situation peut nécessiter des accommodements quand les parents ont des défis pour se déplacer;

CONSIDÉRANT la faible somme d'environ 450 \$ consentie en budget aux CÉ et sans réelle indexation;

CONSIDÉRANT le tarif raisonnable nécessaire afin de soutenir la garde d'un enfant pour permettre qu'un membre puisse assister au CÉ sans être limité par sa situation familiale;

CONSIDÉRANT la régie interne et la politique de remboursement du CPMV prévoyant le rôle de notre trésorerie;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MICKAËL PERREAU ET APPUYÉ PAR M<sup>ME</sup> KARINE PICARD :

QUE le comité de parents Marie-Victorin recommande l'adoption de la politique de remboursement proposée en y apportant les ajustements suivants :

- QUE les CÉ des écoles puissent adopter localement une politique de remboursement des déplacements aux fins des activités du CÉ et/ou de l'OPP;
- QUE la politique intègre la structure de trésorerie du CPMV.

QUE dans le contexte de cette révision mais sans lien avec la politique elle-même :

- QUE soit indexé le montant octroyé au fonctionnement des CÉ afin de suivre l'augmentation globale des coûts;
- QUE le CSS explore une manière d'ajuster le budget du CÉ pour compenser les dépenses inattendues de gardiennage (principalement) ou de kilométrage (considérant le premier élément de la proposition) afin de préserver l'accessibilité à participer à cette instance pour tous.

M. Fabrice Marcoux propose un amendement au 3<sup>e</sup> considérant « considérant que la situation peut nécessiter des accommodements quand les parents ont des défis pour se déplacer », appuyé par M. Waël Bousselmi.

**Amendement adopté à l'unanimité**

M. Fabrice Marcoux propose un amendement d'ajouter « que les CÉ des écoles puissent adopter localement une politique de remboursement des déplacements aux fins des activités du CÉ et de l'OPP » appuyé par M. Waël Bousselmi.

**Amendement adopté à l'unanimité**

**Résolution adoptée à l'unanimité**

---

## **8. PLÉNIÈRES**

---

### **8.1 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2024-2027**

Il n'y a pas d'autres questions que celle posée à la direction générale plus tôt.

---

### **8.2 CALENDRIERS SCOLAIRES 2024-2025**

Les membres aimeraient que la journée pédagogique de novembre soit déplacée le 1<sup>er</sup> novembre, le lendemain de l'Halloween et que la dernière journée de l'année soit le vendredi 20 juin et que le lundi 23 juin soit une pédagogique.

---

### **8.3 REDÉCOUPAGES (POS PRIMAIRE)**

Il faudrait que les résultats de consultation des milieux soit transmis aux membres de l'exécutif avant le prochain exécutif (8 janvier 2023).

---

#### **8.3.1 ÉCOLE PRIMAIRE DU JARDIN-BIENVILLE**

Il n'y a pas de commentaires.

---

#### **8.3.2 ÉCOLE PRIMAIRE CLAUDE-LAFORTUNE**

Il n'y a pas de commentaires.

---

#### **8.3.3 ÉCOLE PRIMAIRE LAURENT-BENOÎT-GLAÏEULS**

On rapporte une confusion concernant l'enjeu rapporté autour du boisé qui est considéré non-sécuritaire mais utilisé depuis plusieurs années pourtant. La représentante de l'école Gaétan-Boucher n'a pas l'impression que c'est une consultation.

---

## 9. PRIX RECONNAISSANCE

---

C'est le début du processus de mise en candidature. Quel serait le bénévole que vous voudriez reconnaître cette année?

---

## 10. PAROLES

---

### 10.1 AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA

---

La substitut du CCSEHDAA M<sup>me</sup> Sophia Kaméni a participé à la rencontre du comité le 27 novembre 2023. L'exécutif du comité a été élu et les règles de Régie interne le seront le 22 janvier. Beaucoup de nouveaux membres siègent sur le comité cette année. Beaucoup de partages au niveau des différentes formations.

### 10.2 AUX RESPONSABLES DE DOSSIERS À L'EXÉCUTIF

---

#### *FCPQ*

M. Nicolas Brosseau a assisté au conseil général le 2 décembre. Il a été question de la position que la FCPQ aimerait prendre par rapport à la grève et son désir d'être neutre. La FCPQ souhaite que le conflit se règle rapidement mais de la bonne façon. Il a également été question du programme *Passe-Partout Plus* en projet pilote, une évolution du programme *Passe-Partout* pour l'introduction à l'école.

Les représentants ont eu des détails du 50<sup>e</sup> de la FCPQ

Toutes les informations seront dans le courriel de suivi.

#### *Transports*

M. Mickaël Perreault participera au comité mardi prochain.

#### *C.A.*

Le point est reporté au prochain CP

#### *Formations*

M. Nicolas Calderon-Asselin partage les prochaines formations à venir de la FCPQ :

16 janvier 2024 - Les comportements dérangeants, un langage à décoder

23 janvier 2024 - Comment aider mon enfant qui vit du stress et de l'anxiété?

#### *Culturel*

Il n'y a pas de rencontre prévue prochainement.

### 10.3 AUX RESPONSABLES DE COMITÉS

---

Le comité *Frais chargés aux parents* s'est rencontré. Un suivi sera fait dans une prochaine rencontre.

Le comité *Communication* a procédé à une passation de pouvoir entre l'ancienne rédactrice en chef Maryse Villeneuve et le nouveau rédacteur en chef Nicolas Calderon-Asselin. Afin de maximiser l'audience, Nicolas est prêt à recevoir des conseils!

Le comité *POS-PPP* sera en discussion avec M. Christian Hinse le 23 janvier. Tous les parents intéressés sont invités à venir en parler de façon large et informelle.

Le comité *Admission au secondaire* se planifie une rencontre de suivi. Idem pour le comité *Tableaux de bord*.

Les comités *Liaison secondaire/EHDAA/Immigrations et nouveaux arrivants* seront ouverts de façon plus large dans le prochain bulletin.

### 10.4 AU TRÉSORIER

---

Le trésorier M. Atish Woozageer n'a pas d'éléments à rapporter.

### 10.5 AU SECRÉTAIRE

---

Le secrétaire exécutif M. Nicolas Calderon-Asselin n'a pas de nouveaux éléments à ajouter.

---

## **10.6 AUX MEMBRES (REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES)**

---

La représentante de l'école Guillaume-Vignal, M<sup>me</sup> Vanessa Dubuque, est fière d'annoncer que plus de 2 000 \$ ont été amassés lors d'une vente.

Le représentant de l'école secondaire Jacques-Rousseau M. Stéphane Simard souligne l'efficacité des rencontres de parents qui se sont déroulées le 30 novembre. Tout le monde a respecté le temps (10min/parent). Les membres de la direction étaient aussi tous présents. Bonne formule.

La substitut du CCSEHDAA M<sup>me</sup> Sophia Kaméni demande si les parents d'un élève sont contactés lorsqu'une situation se déroule avec un membre du personnel. La question sera posée à la direction générale. C'est avant tout une enquête policière et le schéma des procédures est très clair.

Le représentant de l'école Gentilly-Boisé-des-Lutins M. Félix Cauchy-Charest est heureux d'annoncer que la vente de sapins a permis d'amasser 1 000 \$ de profit!

La représentante de l'école Bourgeois-Champagnat M<sup>me</sup> Nadia Taillefer souligne que l'OPP de son école a soutenu une enseignante de 6<sup>e</sup> année pour une levée de fonds qui permettra à ses élèves de participer à un d'été. L'OPP a acheté des fruits et légumes et revendus des gros sacs à 2 \$.

M. Nicolas Brosseau remercie Gérard-Filion d'avoir amassé des denrées alimentaires pour des paniers de Noël.

La représentante de l'école Georges-Étienne-Cartier M<sup>me</sup> Marie-Pascale Giroux est aussi fière d'annoncer que les groupes du 3<sup>e</sup> cycle de l'école ont procédé à la vente des objets perdus.

Nicolas Calderon-Asselin souligne l'apport d'un enseignant avec un projet entrepreneurial en 5<sup>e</sup> année. Les enfants apportent des jeux de société, réparent ce qui a à être réparé, et les vendent.

## **10.7 AU PUBLIC**

---

Un document pour accompagner les représentants sera envoyé dans le courriel de suivis de rencontre.

---

## **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22 h 20.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,  
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*

---

Nicola Grenon  
Président

---

Nicolas Calderon-Asselin  
Secrétaire